

Comité Technique Local Elections du 4 décembre 2014

Lors du mandat sortant, nous avons eu pour seul fil conducteur de porter vos revendications tant locales que nationales, dans le respect des positions de la CGT, en s'appuyant sur la réalité des services que nous connaissons bien. Au-delà de notre simple analyse, nous avons veillé à l'unité d'action des personnels et des organisations syndicales.

Forts de notre expérience, nous sommes prêts à continuer de représenter l'ensemble des collègues de tous les services.

Demain, nous devons faire face à la volonté des Directions de mettre en place la démarche stratégique, véritable casse programmée de nos services.

Sans aucune ambiguïté, nous rejetons ce projet. C'est par la mobilisation de tous et le rapport de force que nous gagnerons sur nos revendications.

Le 4 décembre, plus de 5 millions d'agents des trois versants de la Fonction Publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) sont appelés à élire leurs représentants le même jour.

Dans un contexte de politique d'austérité et de recul des droits des salariés, le résultat du vote CGT exprimera le rejet des choix politiques actuels, au travers notamment du pacte d'ir-responsabilité.

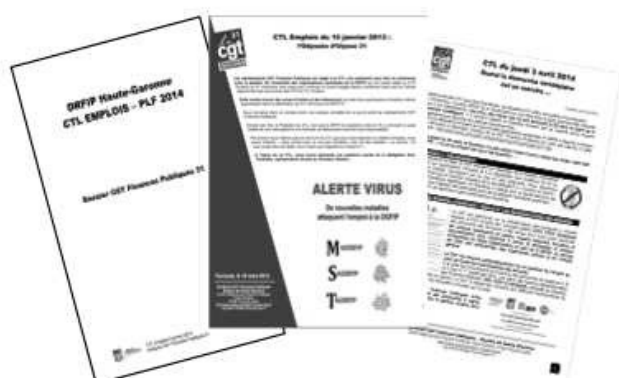
Loin d'un simple affichage, notre démarche et l'engagement d'autant de candidat-e-s est le témoignage d'un travail collectif.

**Des collègues au quotidien, des femmes et des hommes de tous grades,
issus de différents services du département qui s'engagent pour vous.**

Le 4 décembre 2014, donnons-nous les moyens de combattre l'austérité !

Votons CGT !

Sylvie GAUTHIER
Christophe DA SILVA
Isabelle BELLUT PALISSE
Franck RICHAGNEUX
David BRETON
Jean Louis CROZE
Dominique CHABOT
Annie MATHIAS
Caroline BOX
Yves RUSSIER
Gilbert BONNARD
Guy TARDY
Philippe RAMBEAU
Chantal DOÏMO
Sonia BELKORCHIA
Marc LOPEZ
Michel TAILLEPIERRE
Monique CHAUSSENDE
Annie DELEAGE
Roland PATSALIS



Au-delà de la représentativité au sein de la DDFIP 42, de la DGFIP et plus largement de l'Etat, le vote CGT aura un impact sur vos représentants pour le CHS-CT et le CDAS.

Comité Technique Local

Seront obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des Comités Techniques, toutes les questions relatives :

aux effectifs et aux emplois
à nos métiers
à nos conditions de travail
à la formation professionnelle
aux régimes indemnitaires, temps de travail...

Nous continuerons de porter les revendications et les luttes des personnels en toute transparence, notamment en diffusant les ordres du jour et les comptes rendus, ainsi qu'en associant les collègues directement concernés.

Comité Départemental Action Solciale

La règle de composition et de désignation des représentants au CDAS sont les mêmes que celle pour le CHS-CT.

Principales attributions :

Organisation,
animation
et mise en place
de l'action sociale dans le département.

Comité Hygiène et Sécurité Conditions de Travail

Les représentants au CHS-CT sont désignés par chaque organisation syndicale : le nombre de siège est fonction du résultat des élections.

Principales attributions :

Hygiène et sécurité,
médecine du travail,
prévention des risques,
conditions de travail...

A l'exemple de chaque projet immobilier, la CGT s'est saisie des questions de santé au travail (amiante, ergonomie, immobiliers,...).



**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CGT !**